

La Lettre du Verdus
Spéciale Démocratie de Proximité



Saint-Guilhem
Vraiment!

Ensemble, aujourd'hui & demain

Les contraintes de la crise sanitaire contrarient la mise en place de notre programme de Démocratie de Proximité...notamment en interdisant l'organisation de réunions des commissions extra-municipales.

Toutefois, malgré cette adversité nous avons organisé **la consultation sur vos souhaits** dans tous les domaines de la vie du village dans les prochaines années. **Vous avez été plus de 130 à nous faire plus de 1500 propositions** (heureusement souvent voisines ou identiques...).

Les Commissions auxquelles sont inscrites 36 personnes sans compter les Conseillers municipaux, vont commencer à travailler par échanges électroniques pour choisir les priorités dans chaque domaine d'action.

Au-delà de leur travail, c'est toute la population qui sera invitée par une « Lettre du Verdus - Spéciale Démocratie de Proximité » portant le logo « St-Guilhem, Vraiment ! » à s'exprimer sur leurs propositions. **Toutes les remarques seront les bienvenues pour faire avancer l'intelligence collective et l'expression de la démocratie. Mais il faudra aussi que ceux qui souscrivent aux propositions des commissions le fasse savoir.** Par retour de mail, par téléphone, par écrit déposé en Mairie, ou par conversation téléphonique ou directe avec vos Conseillers municipaux et votre Maire.

Le dossier de l'emplacement de l'Autel de Guilhem au sein de l'abbatiale, souvent soulevé dans les questionnaires, a avancé avant la mise en place des commissions.

Vous trouverez ci-après une note de **proposition visant à lui faire retrouver sa place dans la chapelle sud**. Expliquant les motivations de ce transfert.

Soyez nombreux à exprimer votre accord, vos désaccords et vos remarques sur ce projet. Exprimez-vous, faites vivre la Démocratie de Proximité, faites vivre « St-Guilhem, Vraiment ! »

Robert SIEGEL
Maire de Saint-Guilhem-le-

Désert



Consultation sur le projet de :

Déplacement de l'Autel de Guilhem dans la chapelle de la Vierge

Dans le cadre des commissions qui sont mises en place pour instaurer une démocratie de proximité sur le village, **la commission du Patrimoine va étudier les différents sujets concernant l'ensemble abbatial.**

D'ores et déjà, **le problème soulevé par l'implantation actuelle de l'Autel de Guilhem dans le chœur de l'église a suscité de nombreuses réactions** dans le village et dans les administrations en charge du monument historique qu'est l'autel. Tant la DRAC que l'Evêché ont exprimé comme nombre de Sauta-Rocs, leur souhait de voir l'autel revenir dans la chapelle de l'absidiole sud, dite chapelle de la Vierge.

La visite annuelle du 2 juillet 2020 de M. Benoît Lafay - restaurateur - pour le suivi de l'autel, a permis de faire ressortir **un désir global de tous les acteurs présents - DRAC, Evêché, Communauté du Carmel, représentant du laboratoire d'analyses physico-chimiques et restaurateur lui-même, - pour que l'autel réintègre sa place antérieure.**

Le Conseil Municipal incline également vers cette possibilité mais dans le cadre de nos engagements de démocratie, nous souhaitons recueillir vos avis et commentaires sur la situation avant d'engager le projet. **Ce déplacement de l'autel serait précédé d'un travail sur l'absidiole sud et sa mise en valeur qui restent à définir.**



Nous remercions Daniel Kuentz pour la réalisation d'un photomontage de principe et présenté ci-contre

L'intérêt de replacer l'autel dans la chapelle annexe se situe à différents niveaux :

- **Meilleure sécurisation** d'un objet précieux classé « Monument historique ».
- **Meilleure mise en valeur** dans un endroit pour lui seul réservé, plus proportionné à sa taille, avec mise en place d'un éclairage spécifique. Aujourd'hui les deux autels romans et baroques se font une « concurrence » néfaste à chacun.
- **Commodité accrue lors des concerts** dans l'abbatiale. L'autel de Guilhem ne pouvant pas être déplacé, l'installation d'une estrade spécifique est actuellement obligatoire.
- **Facilité lors des offices religieux** de retrouver un espace conforme à la liturgie catholique. Avec le déplacement de l'autel roman, l'autel moderne pourra retrouver une place dans l'axe de l'église.

Pour l'instant nous n'avons pas d'estimation chiffrée du coût de cette opération. Nous savons juste que le déplacement de l'autel seul coûterait autour de 8000€, mais comme vous pouvez le voir d'autres études et d'autres travaux sont envisagés pouvant multiplier plusieurs fois le coût du seul transfert. Nous ne pourrions réaliser ce projet que dès lors qu'une part importante du financement sera apportée par des subventions. Pour l'instant, nous voulons seulement évaluer votre adhésion à ce projet.

Vous pouvez nous communiquer vos remarques par écrit sous la forme à votre convenance (e-mail ou cahier de doléances) en Mairie, ou de vive voix après de l'ensemble du Conseil Municipal avant la mi-décembre.

Bernard HOMBERT
Adjoint au Maire
Délégué au

Patrimoine

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur mairie de Saint-Guilhem-le-Désert.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par
 sendinblue

